

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud
SÉANCE du 16 MAI 2014

Délibération n° 45-2014

Le conseil d'administration donne un avis favorable à l'ouverture, pour l'année 2014/2015, d'un parcours de la licence professionnelle Énergie et génie climatique (EGC) – spécialité Gestionnaire énergies avec le Campus ESPRIT à Redon.

Membres en exercice : 25 membres

Votes : 21
Pour : 13
Contre : 2
Absentions : 6

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS



Document(s) en annexe au présent extrait : Dossier de présentation

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 26 mai 2014

Document mis en ligne le : 26 mai 2014